

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DECEMBRE 2023

N°1 COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES Le Conseil Municipal prend acte de ces informations

N°2 COMPTABILITE COMMUNALE. BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE 2.

Adopté à l'unanimité

N°3 COMPTABILITE COMMUNALE. BUDGET ANNEXE « GESTION DES SPECTACLES ». DECISION MODIFICATIVE 1.

Adopté à l'unanimité

N°4 COMPTABILITE COMMUNALE. BUDGET PRINCIPAL. ADMISSION EN NON VALEUR.

Adopté à l'unanimité

N°5 COMPTABILITE COMMUNALE. PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DU BUDGET ANNEXE « RESTAURATION ».

Adopté à l'unanimité

N°6 COMPTABILITE COMMUNALE. BUDGET ANNEXE « RESTAURATION ». ADMISSION EN NON VALEUR.

Adopté à l'unanimité

N°7 COMPTABILITE COMMUNALE. SUBVENTION EQUILIBRE 2023.

Adopté à l'unanimité

N°8 COMPTABILITE COMMUNALE. PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57. PRESENTATION DU REGLEMENT FINANCIER INTERIEUR.

Adopté à l'unanimité

N°9 COMPTABILITE COMMUNALE. OUVERTURE DE CREDITS 2024.

Adopté à l'unanimité

N°10 COMPTABILITE COMMUNALE. TARIF DE VENTE DES REPAS AU CCAS 2024.

Adopté à l'unanimité

N°11 COMPTABILITE COMMUNALE. FORFAITS AUX ECOLES PRIVEES 2024.

Adopté à l'unanimité

N°12 COMPTABILITE. DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT CLESENCE POUR 11 LOGEMENTS 12 RUE DE SELLES A CAMBRAI.

Adopté à l'unanimité

N°13 COMPTABILITE COMMUNALE. RATIFICATIONS DES SUBVENTIONS.

Adopté à l'unanimité

N°14 OUVERTURES DOMINICALES 2024

Adopté à l'unanimité

N°15 DENOMINATION DU NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF MUNICIPAL: HALLE PIERRE DE COUBERTIN.

Adopté à l'unanimité

N°16 ACTION CŒUR DE VILLE. AVENANT N°2 A LA CONVENTION CADRE.

Adopté à l'unanimité

N°17 VENTE DE L'IMMEUBLE 2 RUE SAINT NICOLAS.

Adopté à l'unanimité

N°18 MODIFICATION ET AMELIORATION DE LA SURFACE D'ASSIETTE DU PLATEAU MULTISPORTS SAINT ROCH A L'OCCASION DE L'EXTENSION DE LA CLINIQUE SAINT ROCH.

Adopté à la majorité

N°19 VENTE DU SITE DE L'ANCIENNE ECOLE DES BEAUX-ARTS ET DES ANCIENS ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES, 7 RUE DU PAON, AU GROUPE PAPILLONS BLANCS.

Adopté à la majorité

N°20 VENTE A L'EURO DE LA MAISON LOUIS BLERIOT POUR LA CREATION DE « L'ESPACE LOUIS BLERIOT ».

Adopté à la majorité

N°21 RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU (RPQS) - ANNEE 2022.

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations

N°22 PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU AERIEN BASSE TENSION RUE DU PONT AUX MOULINS/FONDS DE CONCOURS (TRAVAUX HORS PROGRAMME).

Adopté à l'unanimité

N°22 bis RENOVATION THERMIQUE DES ECOLES PAUL BERT, JACQUES BREL, ET DU GYMNASE PATEUR. DEMANDE DE SUBVENTIONS.

Adopté à l'unanimité

N°23 MUSEE. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA COMMERCIALISATION DE FORFAITS TOURISTIQUES ET SERVICES DE VOYAGES.

Adopté à l'unanimité

N° 24 PERSONNEL COMMUNAL. TOURISME. MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL. AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI.

Adopté à l'unanimité

N°25 CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE CAMBRAI ET LE CCAS DE CAMBRAI.

Adopté à l'unanimité

N°26 PERSONNEL COMMUNAL. TABLEAU DES EFFECTIFS. SUPPRESSION DE POSTES VACANTS.

Adopté à l'unanimité

N°27 PERSONNEL COMMUNAL. FILIERE POLICE MUNICIPALE. CREATION D'UN POSTE Adopté à l'unanimité

N°27 bis PERSONNEL COMMUNAL. MISE EN PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Adopté à l'unanimité

N° 28 INDEMNITES SINISTRES

Adopté à l'unanimité

François-Xavier VILLAIN

Maire de CAMBRAI